



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **13 décembre 2011**

Considérant que le préavis municipal N° 12 concernant:

Démolition et reconstruction de la garderie Barcarolle

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la Municipalité du 6 octobre 2011
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Décide

- 1- D'autoriser la Municipalité à démolir et à reconstruire la crèche-garderie Barcarolle en y intégrant une Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE)
- 2- D'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 4'296'480.- à financer aux meilleures conditions et à imputer sur le compte 3683.5030.0 « Bâtiment La Barcarolle PM-12/2011-16 »
- 3- D'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement sur une durée de 50 ans

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 13 décembre 2011.

Le Président

Nicolas Walter



La Secrétaire

Violaine Cherpillod